

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Pittura nettoyant algicide façades

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 551990
UFI J390-01MJ-6002-0H4P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange [TP 10] Protection des ouvrages de maçonnerie
Utilisations déconseillées Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Granol AG
Zeughausstrasse 5
CH-6210 Sursee
Help-desk: +41 41 926 96 96 / info@granol.ch [8-17h]

1.4. Numéro d'appel d'urgence Tox Info Suisse: 145 / +41 (0)44 251 51 51 [24h]

Date d'émission 01.06.2023

Version 3

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Aucun(e).

Mentions de danger H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau.
P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P501d: Eliminer le contenu/ le conteneur à fournisseur ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires Contient Octylisothiazolinone. Peut déclencher une réaction allergique.

Identificateur de produit Aucun(e).

Contenu d'emballage < 125 ml

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient Octylisothiazolinone. Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers Pas de dangers particuliers à signaler.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Solution aqueuse; contient des substances actives biocides.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	< 1%	Skin Corr. 1B H314, Acute Tox. 4 H312, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Acute 1 H400	No.-CAS: 68424-85-1 No.-CE: 270-325-2
Octylisothiazolinone	< 1%	Acute Tox. 3 H331, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No.-CAS: 26530-20-1 No.-CE: 247-761-7 No.-Index: 613-112-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Pas de précautions spéciales.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Pas de contraintes agent extincteur.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler d'aérosol / de brouillard.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitre 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 6 mois après la date de production plus durables. Date d'emballage: voir emballage. Classe de stockage (Allemagne) 12.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Octylisothiazolinone (CAS 26530-20-1)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 0.05 mg/m³ TWA [MAK] (inhalable dust)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) 0.1 mg/m³ STEL [KZW] (inhalable dust)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre .

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Nitrile. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation. Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Liquide.
Couleur Incolore.

Odeur	Douce.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	4.5 ± 0.5
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	aucun
Propriétés comburantes	aucun

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Sources directes de chaleur. En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Ne pas congeler.
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) Oral LD50 Rat = 426 mg/kg (NLM_CIP) 2-octyl-2H-isothiazol-3-one (CAS 26530-20-1) Dermal LD50 Rabbit = 690 mg/kg (NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 550 mg/kg (NZ_CCID)
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Négligeable.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) CE50/48h/daphnie = 0.015 mg/l.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes Catégorie de risques pour l'eau (CH): A

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. No de déchet suivant le CED: 07 04 99.

Emballages contaminés Eliminer comme le produit non utilisé. Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. No de déchet suivant le CED: 15 01 02.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

No. de l'autorisation CHZN1606
Titulaire de l'autorisation Granol SA, CH-6210 Sursee

Informations réglementaires VOC (CH) = 0%

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

Octylisothiazolinone (CAS 26530-20-1)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

Produit biocide

CHZN1606
Substance(s) active:
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS-Nr. 68424-85-1) 0.48 g/100g
2-octyl-2H-isothiazole-3-one (CAS-Nr. 26530-20-1) 0.048 g/100g

16. Autres informations

Révision	Remaniement général.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H311: Toxique par contact cutané. H312: Nocif par contact cutané. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H331: Toxique par inhalation. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils relatifs à la formation	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Mode d'emploi	Conserver hors de la portée des enfants.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.